



Le nouveau Dorf



• Appels au civisme...

- Règles de stationnement
- Stop aux crottes

• Naissance du sentier des Murailles et des Vignes

- Une conception intercommunale de prestige

• Zoom sur Colette Dollé

...

INFO

Nouveaux horaires de la Poste à compter du 1^{er} juillet 2015 :

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

CARNET D'ADRESSES UTILES

Mairie : 03 88 58 33 33

Fax : 03 88 82 71 74

email : mairie@scherwiller.fr

site : www.scherwiller.fr

Horaires :

Lundi au Jeudi de 8h à 12h / 13h30 à 17h30

Vendredi jusqu'à 16h30

Samedi (permanence administrative) de 9h à 11h.

Urgences municipales : 06 08 77 88 19

Polices municipales : 03 88 82 32 02

Sapeur Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 (03 88 58 45 50)

SDEA (Eau et Assainissement) :

03 90 57 50 80



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Le dynamisme d'une commune peut se mesurer par rapport aux nombreuses manifestations qui s'y tiennent. Les dernières semaines affichent un taux d'occupation de nos salles élevé et qui prouve l'implication de la population via le secteur associatif. La réédition du Slow-Up est sans aucun doute un événement majeur en matière de ce dynamisme tant convoité et qui fait de Scherwiller une commune particulièrement fréquentée lors de cette manifestation populaire d'ampleur où quelques 29000 personnes avaient participé en 2014.

Le dimanche 7 juin prochain, nous concrétiserons une nouvelle fois notre savoir-faire en matière d'accueil et je profite de l'occasion pour féliciter et remercier par avance tous les signaleurs et participants à l'organisation de cette manifestation qui permettra une nouvelle fois à notre commune de rayonner sur un très large territoire.

En termes de dynamisme, une échéance d'ampleur va arriver sous peu à terme.

Je parle de la remise des clés du Nouvel Espace Sportif Couvert et dont l'utilisation va être possible très prochainement. Les associations sportives, quelles qu'elles soient, vont pouvoir avoir un équipement digne pour la pratique de leurs activités respectives. La partie extérieure a été finalisée du côté Est avec un avenant permettant d'avoir un parvis propre, parfaitement dimensionné, et en phase avec les différents chantiers qui seront concrétisés au centre de la commune pour une image cohérente de notre village avec une association d'un béton désactivé, d'un enrobé et d'un espace vert, le tout pour une harmonie de l'aspect visuel comme pour la facilité de l'entretien des lieux. La réalisation du cheminement piétons/cycles concrétisera l'aboutissement de ce complexe d'ampleur en respectant la sécurisation de nos concitoyens et tout particulièrement de nos enfants.

Je reprendrai ce dernier aspect lié à la sécurité dans un article détaillé en pages intérieures car il me semble que certains efforts doivent maintenant être partagés par toute notre population pour le bienfait de toutes et tous et permettre à Scherwiller de se hisser au rang auquel nous avons tous le droit de prétendre.

En dernier lieu, et à titre purement personnel, je voudrais profiter de ces colonnes pour remercier toutes les électrices et électeurs qui m'ont permis de concrétiser mes ambitions au poste de Conseiller Départemental, en tant que remplaçant du candidat élu Marcel BAUER. Permettez-moi de vous indiquer ma fierté pour la confiance que vous avez témoignée à la liste BAUER-GREIGERT/SOHLER-EHRARD en plaçant notre commune en tête du nombre de suffrages en valeur relative au 1^{er} tour de ces élections. Un grand merci à toutes et à tous pour votre confiance renouvelée à notre égard.

En attendant, et à la veille des vacances scolaires, je vous souhaite à toutes et à tous une belle période de congés et de chaleur ... solaire évidemment !

Bien respectueusement,

Olivier SOHLER, Maire

Les nouveaux aménagements de voirie

2015 sera marquée par de nombreux aménagements attendus par tous. Trois chantiers se sont achevés depuis le début de l'année et les suivants seront engagés dans les prochains jours. L'ensemble est le fruit d'un travail engagé depuis 2014 par les membres de la Commission Voirie dont la maîtrise d'œuvre des opérations a été assurée en interne pour des raisons économiques (sans faire appel à un bureau d'étude externe).



1^{ère} réalisation Rue de la Gare

La réhabilitation de la section Rue de la Gare finalise le cheminement piéton « accessible aux personnes à mobilité réduite » entre le centre du village et l'espace de l'Alumnat regroupant l'école maternelle, l'Ehpad et le nouveau périscolaire en construction. Cet aménagement répond aux obligations de la loi d'égalité de chance pour tous. Le cheminement permet, entre autre, l'accès à deux parkings « Alumnat » et « centre bourg », qui permettent le stationnement qui n'est pas admis sur le nouveau trottoir (d'ailleurs jamais prévu à cet effet) et un déplacement plus sécurisé des enfants entre les deux écoles et le périscolaire. L'aménagement prône également une mise en valeur de l'espace public du site inscrit de l'Aubach sur cette artère passante du village à proximité du centre historique.



2^{ème} réalisation Rue de la Dîme

Cette petite ruelle est située dans la partie centrale du village entre la rue Joffre et le Meyerhof. L'aménagement permet une mise en valeur et une modernisation bien justifiées de cette voirie qui comprend la pose d'une nouvelle passerelle. La nouvelle réalisation remplace un revêtement provisoire des années 80 avec ses nombreux nids de poule et une ancienne passerelle dont la réparation n'était plus possible.



3^{ème} réalisation Rue des Geais

La troisième réalisation est située à Kientzville, un autre bel aménagement attendu par les riverains pour cette dernière rue du village qui n'avait jamais connu de revêtement de chaussée en enrobés jusqu'à ce jour. Cette impasse permet à présent un accès « au sec » aux propriétés riveraines, à leur grand bonheur nous l'espérons, au vu du temps et des demandes qui étaient parvenues en mairie jusque-là. Cet aménagement a été réalisé en gardant la structure de chaussée, tout en limitant les maçonneries, et en maintenant de larges parties engazonnées.

« Une Solution économique tout en demeurant de qualité et simple à entretenir »

En effet, en évitant la pose de bordures avec un dénivelé, l'entretien sera facilité en permettant la tonte de l'intégralité des espaces verts avec les moyens mécaniques de la commune. Cela a été étudié pour se prêter au mieux au respect de notre engagement vers la démarche « Zéro pesticide ». Sa pérennité dépendra cependant de nous tous ! Il faut impérativement éviter le stationnement et la circulation sur les parties qui seront engazonnées. L'aménagement de la rue des Geais servira d'exemple pour la réflexion à engager ces prochains jours sur les futurs travaux importants programmés en 2016 à Kientzville, et qui engloberont la rue des Hirondelles (artère centrale de Kientzville) et la Place Kientz. La consultation a été lancée ces derniers jours pour la maîtrise d'œuvre et les relevés topographiques. En attendant, 2015 sera également marquée par d'autres réalisations à venir et conçues en « interne ».

Un Démarrage imminent des travaux à partir de mi-juin pour :

- L'aménagement d'un carrefour d'accès au nouvel Espace Sportif sur la RD 35 route de Dambach
- Un cheminement piétons et cycles vers l'espace sportif délimitant dès la rue du Riesling
- Un aménagement du trottoir et la création d'un arrêt de bus « TIS » rue du Riesling
- La reprise des rampes du plateau rue de l'Ortenbourg
- L'entretien du revêtement de la RD35 rue de l'Ortenbourg par le Conseil Départemental
- Un aménagement localisé dans la rue du Taennelkreuz
- L'aménagement du parvis du Monument aux Morts et l'accès de l'École du Centre

Philippe SCHEIBLING
Adjoint au Maire, chargé de la Voirie

Notre commune s'est engagée dans une démarche volontaire de suppression de produits chimiques dans l'entretien de ses espaces communaux.

Aidée par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et la Mission Eau Piémont du SDEA, le service des espaces verts et la Commission Environnement du Conseil Municipal, vont mettre en œuvre un plan de désherbage et d'entretien des espaces verts plus respectueux de l'environnement et de la santé.

À travers différentes actions de communication :

- Intervention de la FREDON lors de la remise des prix des maisons fleuries le 24 avril 2015,
- Le Nouveau Dorf,
- « balade herbes folles à croquer » le vendredi 29 mai 2015 à 18h00

Nous souhaitons vous expliquer comment les pratiques vont évoluer, comment avoir un autre regard sur la végétation spontanée et vous présenter les aménagements nouveaux.

Un plan de gestion différenciée, c'est quoi ?
C'est un cahier des charges, qui va permettre de gérer les espaces verts tout en respectant l'environnement. Il consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité, ni la même nature des soins et de limiter le temps de travail sur certaines zones.

- Quelques chiffres :**
- 423 arbres (prunus, tillaia, acer platanoïdes, robinia pseudoacacia...)
 - 6028 m² de pavés, 60 259 m² de gazon, 20 351 m² de sablé, 1837 m² de massifs, 450 conteneurs (bac, jardinière, suspension...)

Trois classes d'entretien ont été cartographiées.

- **classe 1 : les espaces à entretien intensifs.** Ils sont choisis pour être les vitrines en termes de savoir-faire horticole, ce sont des sites de prestige, des bâtiments publics, des sites culturels ou touristiques. Ils représentent une charge de travail importante. Ce sont des endroits stratégiques tels que la Mairie, le Monument aux Morts, les entrées du village, la place de l'École, les infrastructures sportives, le cimetière.

- **classe 2 : les espaces à entretien courant.** Ce sont des espaces majoritairement présents dans la commune, tous à proximité des habitations tels que les voiries secondaires, les espaces enherbés, les parkings engazonnés, les espaces sablés. Les accompagnements de ces voiries sont souvent formés de massif (arbuscules, vivaces, plantes couvre-sol...), de pelouse et de paillage. Exemples : Place Kientz, vieux cimetière, parkings engazonnés de l'EHPAD ou du complexe sportif.

- **classe 3: les espaces à entretien naturel.** Ce sont des espaces enherbés de grande taille transformés en prairie de fauche tardive pour respecter la faune et la flore qui pourront s'être installées. Par exemple : le fond du cimetière, les chemins communaux, une partie de l'école de Kientzville, le pourtour du stade et le champ derrière l'EHPAD.

De manière générale :

L'entretien des caniveaux se réalise avec une balayeuse de voirie. Nous vous incitons à balayer devant votre propriété car chaque passage de la balayeuse de voirie représente 2000€ pour notre collectivité alors que trois passages par an sont prévus. Pour limiter les interventions de désherbage aux pieds des arbres, il sera mis en place des plantes couvre-sol, des prairies fleuries, un enherbement naturel ou des sédums. Les ouvriers communaux utilisent déjà un désherbeur thermique, une débroussailleuse sans projection (réciprocatrice) qui pourra être utilisée pour couper l'herbe et la végétation spontanée. Abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires implique de nombreux changements dans les pratiques d'entretien. Chacun sait que les changements ont parfois du mal à être acceptés. Afin d'assurer l'adhésion de l'ensemble des usagers et des acteurs des espaces verts, il est nécessaire de bien expliquer la démarche dans laquelle s'investit notre commune pour votre bienfait. L'obtention d'une première libellule a déjà récompensé le début de nos efforts et changements ; la commune ne compte pas s'arrêter là et vous encourage toutes et tous à aller dans ce même sens. La santé de nos citoyens et de notre Terre nourricière valent bien cet engagement.

Régine DIETRICH,
Adjointe au Maire, chargée de l'Environnement.



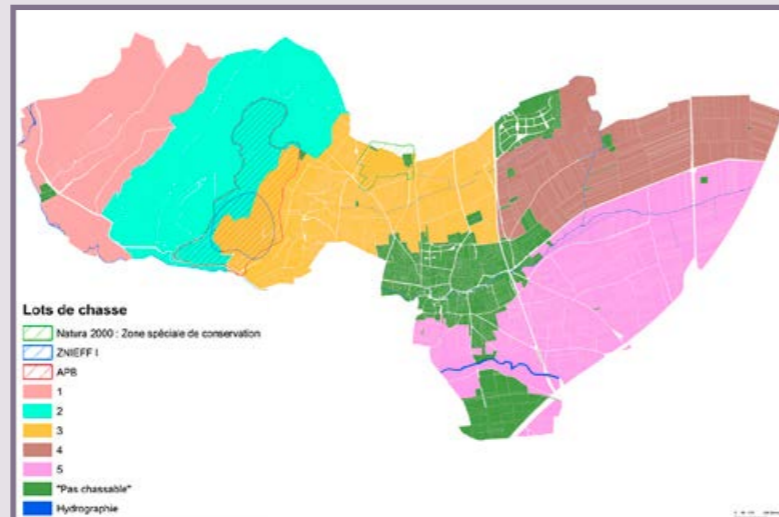
Baux de chasse – Location 2015 – 2024

Le dossier de relocation des baux de chasse pour la période 2015 – 2024 vient de voir son aboutissement avec la concrétisation de la relocation des 5 lots de chasses sis sur le territoire de notre commune, et ce après une 3^{ème} séance d'adjudication qui s'est tenue le 24 avril dernier en salle du Conseil Municipal. A en voir les différents articles de presse qui sont parus au fil des dernières semaines quant aux difficultés de certaines communes à trouver des chasseurs intéressés, engendrant par la même occasion des baisses significatives en moyenne du montant des locations, Scherwiller tire son épingle du jeu et c'est peu dire ! Le tableau ci-dessous reprend le nouvel état des locations signées et l'évolution du montant des baux ainsi que les noms des nouveaux locataires. Comme vous saurez le constater, la hausse moyenne se chiffre à 13.5% par rapport à la période 2006 – 2015, un chiffre à mettre en rapport avec la moyenne de la baisse départementale évoquée.

>>> Je voudrai une nouvelle fois remercier l'ensemble des propriétaires fonciers pour l'abandon du produit de la chasse au profit de la collectivité, remercier les engagements de certains professionnels de la filière viticole pour l'engrillagement de leurs parcelles visant à protéger leur culture, et féliciter encore Monsieur Bruno GLOCK, Conseiller Municipal Délégué, pour l'aboutissement de ce long dossier géré avec une implication remarquée.

Olivier SOHLER, Maire

	Anciens baux Période 2006-2015	Nouveaux baux Période 2015-2024
Lot 1	Société civile de chasse de Scherwiller 10 395€	Société civile de chasse de Scherwiller 11 435 € (+10%)
Lot 2	Société civile de chasse de l'Ortenbourg 10 701€	Société civile de chasse de l'Ortenbourg 13 910 € (+30%)
Lot 3	Société civile de chasse de l'Ortenbourg 4 785 €	Société civile de chasse du Ramstein 3 500 € (-27%)
Lot 4	Mr Nicolas BELOT 3 500 €	Association de chasse de Kientzville 4 400 € (+26%)
Lot 5	Mr Nicolas BELOT 1 500 €	Mr Dany VOGLER 1 800 € (+20%)
Prix moyen	30 881 €	35 045 € (+13,5%)



Des Murailles et des vignes.

La concrétisation du circuit oenotouristique des « Murailles et des Vignes » vient de voir son issue par son inauguration officielle en date du samedi 9 mai dernier. Ce sentier qui relie les communes de Dieffenthal et Châtenois, d'une longueur de plus de 11 kms, passe par Scherwiller sur plus de 7,8 kms faisant de notre commune un circuit particulièrement attractif. Destiné à profiter aux touristes, comme aux résidents locaux d'ailleurs, il servira à découvrir une partie importante de notre patrimoine viticole bien-sûr, mais plus largement une partie de notre histoire pour toutes celles et ceux qui circuleront sur cet espace.

15 totems ont été installés sur le parcours, parmi lesquels 5 se situent à Scherwiller. Ils servent à apporter les informations nécessaires aux visiteurs qui découvriront sans nul doute une partie de cette culture qui lie nos bourgs respectifs. L'originalité de ce circuit réside dans sa conception intercommunale entre les 3 communes précitées et avec un cofinancement de la Région Alsace, des Syndicats Viticoles, de la Communauté de Communes de Sélestat et de l'Office de Tourisme Intercommunal. Preuve en est que le travail en commun permet de finaliser des outils de promotion et de communication d'envergure grâce à une mise en commun optimisée des moyens. Je vous encourage à découvrir ce circuit où je suis certain que vous découvrirez des facettes nouvelles de notre territoire, au sens le plus noble.

Olivier SOHLER, Maire



Appel au civisme et à la sécurité des Scherwillerois

Ainsi que j'ai pu vous l'écrire en introduction, la mise en sécurité de nos concitoyens est une priorité de notre Municipalité. Nous nous attachons à cette tâche en concrétisant l'aboutissement du chantier de la rue de la Gare avec ses trottoirs élargis et sécurisés, au grand bonheur des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite et des enfants tout particulièrement.



Le raisonnement du cheminement piétons/cycles à destination du nouvel Espace Sportif Couvert et du terrain de foot d'ailleurs, a été imaginé et concrétisé dans ce même objectif de sécurité et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité déplacer ce cheminement largement à l'écart du projet initial qui longeait la Route Départementale.

La sérénité est notre leit motiv, vous l'aurez compris.

Ce raisonnement doit s'appliquer à l'ensemble des espaces de déplacement piétons de notre village. Les dérives constatées nous font intervenir aujourd'hui pour régler cette problématique remarquée et pour lesquelles de nombreux appels sont réceptionnés en mairie. Aussi, il me paraît incohérent et dangereux que des enfants se rendant à pied à l'école soient obligés de descendre du trottoir pour contourner une voiture mal stationnée, et se mettent ainsi en danger sur un axe de circulation agüe. Aussi permettez-moi au travers du présent article de demander à chacun d'éviter le stationnement sur les trottoirs, les passages piétons, les pistes cyclables... J'ai demandé à la Police Municipale de veiller tout particulièrement sur les excès qui seront constatés dès les prochains jours.

D'après les nouveaux textes de loi, se garer sur un passage-piétons, un trottoir ou une voie cycliste sera passible d'une amende de 135 € (au lieu de 35€ actuellement). Deux parkings importants ont été aménagés lors des 5 dernières années (Parking Mairie et Alumnat) qui ont permis de créer plus de 50 places supplémentaires.

Il faut être conscient qu'il ne sera pas possible de subvenir aux stationnements de tous nos véhicules qui doivent trouver leur place sur le domaine privatif prioritairement, c'est-à-dire à l'intérieur de vos propriétés, comme le prévoient d'ailleurs nos règles d'urbanisme.

En complément des nouveaux aménagements de parking, des mesures ont été instaurées par la commune pour réglementer le stationnement afin d'augmenter la rotation des véhicules qui favorise la disponibilité de places libres. Une zone bleue a été instaurée au centre bourg pour une meilleure accessibilité à un plus grand nombre d'usagers.

En dehors des places matérialisées, le stationnement sur le domaine public est bien souvent interdit et dangereux pour les autres usagers selon les règles du code de la route et plus particulièrement :

- sur les trottoirs que vous occupez quotidiennement au centre et dans l'ensemble des quartiers
- sur les espaces verts et engazonnés qui sont détruits par les usages non prévus

En matière de civisme, des efforts substantiels sont également à produire en matière de déjections canines. Le cheminement entre l'école primaire et la Maison des Associations est l'exemple le plus marqué !

Ce comportement est inadmissible et les interventions répétées des employés municipaux pour le nettoyage des chemins et trottoirs sont à la charge de la Collectivité, au détriment des autres tâches usuelles et quotidiennes. Il me semble donc urgent d'intervenir dans ce domaine.

Aussi, et en tant que chef de la Police Municipale, j'ai demandé à ce service d'être intransigeant dans ce domaine lorsque des constats sont remarqués et que les déjections sont laissées alors que nous avons investi dans l'acquisition des « Toutounets ».

Le civisme passe par le respect du prochain. Sachons tous nous respecter et éviter d'emporter ou de glisser sur ces déjections qui n'ont pas lieu d'être !

Notre préoccupation principale est bien la sécurité de tous avant que l'irréparable ne se produise ! Il en est de même en ce qui concerne l'hygiène.

Merci d'avance pour vos efforts.

Olivier SOHLER, Maire

Sur le Front du Sport...

L'Espace Sportif Couvert

C'est la dernière ligne droite pour notre équipement sportif ! Quelques difficultés techniques, inévitables vu l'importance du projet, vont retarder de quelques jours la réception des travaux. Néanmoins les O.P.R. (Opérations préalables à la Réception) sont organisées, conformément au planning. Les imprévus ne devraient cependant pas retarder pour autant la disponibilité des lieux pour les associations toujours prévue à la mi-août.

La surface du parvis de la salle a été agrandie afin de pouvoir recevoir deux chapiteaux bien utiles lors de futures manifestations. Les enrobés n'ont pu être conservés devant le club-house, pour des raisons de niveau par rapport au parvis de la salle. Entre ces deux bâtiments débouchera le cheminement piétons-cyclistes.

D'ici la remise des clefs la commission Sport aura encore du pain sur la planche et veillera aux ajustements nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement.



Le long de l'Aubach il se murmure que l'inauguration devrait avoir lieu au cours du mois le plus tendre...

Le parvis en béton désactivé.

Le boulodrome

Tu tires ou tu pointes ?

Vous n'aurez pas les cigales en fond sonore mais une vue magnifique sur les arêtes du Rittersberg lorsque vous exercerez vos talents au boulodrome de Scherwiller. Situé près du terrain de football, il est à disposition des Scherwilleroises et Scherwillerois et de tous ceux que vous emmènerez sur place passer un bon moment ! La commune ne fournit pas la célèbre boisson anisée mais dispose d'autres boissons de renom tout aussi désaltérantes !

Yves Schnell

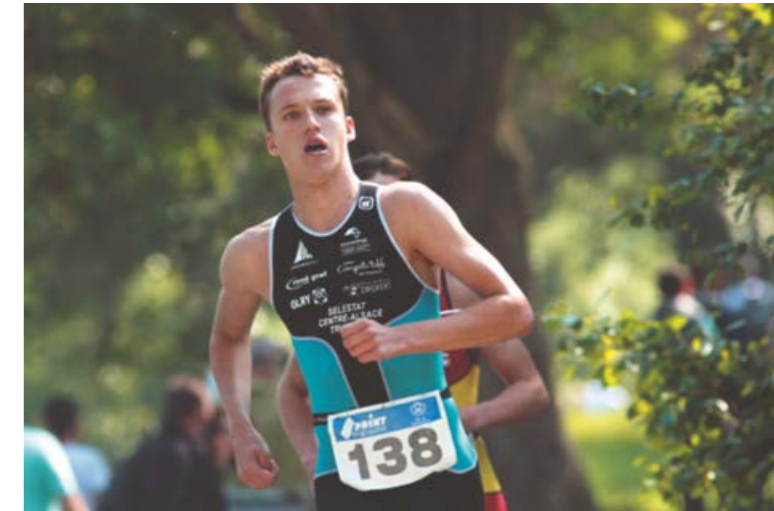
Conseiller Délégué, chargé des Affaires Sportives

Un champion de France à Scherwiller

Paul Georghentum a été sacré champion de France en Duathlon dans la catégorie minime à Bergerac le 12 Avril dernier. Sociétaire du Sélestat Centre Alsace Triathlon, Paul est déjà un habitué des podiums : il a décroché la première place au championnat de France Triathlon minime en 2014 et au Championnat de France Aquathlon benjamin en 2013.

C'est sa maman, triathlète confirmée, qui lui a mis le pied à l'étrier dès l'âge de sept ans au grand damne des éducateurs de l'US Scherwiller qui auraient bien voulu le garder dans leur giron. Aujourd'hui ils ne peuvent que la féliciter pour sa clairvoyance !

L'équipe municipale adresse ses chaleureuses félicitations à notre jeune champion à l'avenir si prometteur !



Paul Georghentum

Les courses de Scherwiller

Les courses de Scherwiller auront lieu le 30 mai prochain. Organisées par l'Athlétic Club Centre Alsace, elles débuteront par une marche de 10 km à travers notre magnifique vignoble, suivies à 17h00 par les courses réservées aux enfants. A 18h00 démarrera le « 5 km du Riesling » en mixte.

A 19h15 s'élanceront les coureurs de l'épreuve phare, le circuit de l'Ortenbourg, long de 13,6 km. Avec un dénivelé de plus de 300m, cette épreuve conduira les participants à travers le vignoble jusqu'au château de l'Ortenbourg pour finir avec la terrible montée du « gaz ». L'arrivée sera jugée comme chaque année devant la mairie. En 2014 le circuit a été bouclé en 49'54 ".....

L'inscription et le retrait des dossards sont possibles dès 15h00 et jusqu'à 30mn avant le départ. La restauration est assurée sur place.

Bonne course à tous !



La terrible montée du « gaz »

SLOW UP

Pour la 2^{ème} année, le SlowUp passera par Scherwiller. Dans notre commune, le parcours empruntera comme l'an dernier les rues de Sélestat, St Wolfgang, des Chevaliers, de la Mairie, de l'Ecole et de l'Ortenbourg. Ces rues seront fermées à toute circulation motorisée de 9h à 19h.

En tout, cinq boucles allant de 8 à 31 kms permettront de (re) découvrir la Route des Vins dans sa partie centrale. Pour les Scherwillerois qui ne souhaitent pas effectuer une promenade trop longue, un retour en venant de Châtenois sera possible par la véloroute du Vignoble (chemin Nachweidweg).

Différentes associations du village assureront l'accueil des nombreux visiteurs attendus (quelques 29000 en 2014), soit au travers d'animations, soit en proposant de la petite restauration. Participeront, entre autres, à cette journée festive :

- le Syndicat Viticole (animations autour du vin, dégustation)
- Gamadji (vente d'artisanat africain)
- les Veilleurs de Ramstein/Châteaux Forts Vivants (présentation des travaux)
- les Amis du Compost et des Jardins (animations)
- les Lavandières (spectacle aux lavoirs)
- les Enfants de l'Aubach, la Ronde de l'Alumnat et les Stumbas de la Scheer (vente de gâteaux, café)
- l'USS (vente de boissons, bière)

- la MJC (tartes flambées)
 - l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (saucisses grillées)
- Une animation musicale sera assurée au long de la journée par le groupe FlexMachine, la Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Scherwiller et par « la Fanfare de Poche ».
- Ces animations se dérouleront rue de la Mairie, place Foch et rue de l'Ecole.

Afin de permettre aux habitants qui résident dans les rues interdites à la circulation de quitter leur domicile ce jour, l'espace de l'Alumnat ainsi que le parking des cuisines MM seront à leur disposition afin d'y garer leur véhicule avant 8h30 le dimanche matin. Merci pour votre compréhension, et rendez-vous le 7 juin à vélo, à pied, en trottinette, à rollers ... pour redécouvrir la Route des Vins au ralenti pour plus de plaisir !

Gwenaëlle Ruhlmann

Adjointe au Maire, chargée du Tourisme





Les inconnues du caniveau

Vendredi le 29 mai à 18 heures, la Municipalité de Scherwiller, en coopération avec Madame Christine Guionie, coordinatrice au SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement), organisera une balade intitulée «herbes folles».

Cette promenade sera animée par le botaniste, écrivain, spécialiste de la gastronomie des plantes sauvages, Monsieur Daniel Zenner.

Elle a pour objectif de faire découvrir et ... accepter les herbes «sauvages». La balade se terminera vers 20 heures par une dégustation de mets à base d'herbes folles à croquer.

Inscription à la mairie ou chez Régine Dietrich au 06 78 04 79 25.

Médias...

Une chaîne dédiée

TV2COM c'est votre télévision en Alsace centrale
Sur le terrain, à vos côtés,
des reportages de proximité,
avec vous, pour vous



2 magazines proches de vous...



le magazine de la Communauté
de Communes de Sélestat

Diffusé tous les jours à 7h, 15h,
19h30, 20h30 et 23h lundi, mercredi,
vendredi et dimanche à 12h

le magazine de la Communauté
de Communes du Ried
de Marckolsheim

Diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et
21h mardi, jeudi et samedi à 12h



Regardez-nous aussi sur www.tv2com.fr ou sur
la chaîne 96 de Numéricable



Odile, erzähl mer ebs !

C'est avec enthousiasme, et reconnaissance pour le soutien de toutes parts, que les AMIS D'ODILE vous donnent de leurs nouvelles. Notre première soirée, le concert donné par la Rockale le 9 mai dernier, a remporté un beau succès. Nous tenons à remercier Martine et Léon qui chantent à la Rockale, et qui nous ont mis en contact.

Un grand merci aussi au Crédit Mutuel qui, représenté par son Président Monsieur Roger DANGUEL, le soir du concert, nous a fait don d'une belle somme sous la forme symbolique d'un chèque géant. Nos prochains rendez-vous sont le repas des asperges que nous organisons le 25 mai, et le Slow-Up où nous tiendrons un stand le 7 juin.

Chantal MARTIN
Pour les Amis d'Odile.

La Bibliothèque de Scherwiller fête ses 20 ans « Rembobinez 1995 - 2015 »

Tic-tac, le temps passe... Tic-tac... Tic-tac... Et si nous détournions le temps et nos souvenirs pour en faire, ici et maintenant, une création ludique et festive ?

EXPOSITIONS

Du mardi 19 mai au samedi 20 juin 2015. L'histoire de la maison de village devenue notre bibliothèque. Mémoires gravées, création de la plasticienne Sophie Dorothee Kleiner, pour les vingt ans de la bibliothèque. D'autres vies que la mienne par Caroline Riegert, plasticienne.

QUAND MÉMOIRES ET ÉMOTIONS S'EMMÊLENT...

vendredi 29 mai 2015 à 20h. Conférence animée par Viviane Vuillaume Pour les adultes. Durée : 1h30.

SCRAP'

Ateliers de scrapbooking animés par Marie Meyer.
samedi 6 juin ou samedi 13 juin 2015 à 14h. Pour les adultes. Durée : 2h30.
mercredi 17 juin 2015 à 14h. Les enfants sont invités à réaliser et personnaliser leur boîte à trésors. Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 1h30. Inscriptions indispensables au 03 88 82 22 10.

L'anniversaire! Samedi 20 Juin 2015

Jeu délire - L'envol des mots de 15h à 17h.

Jeux et ateliers d'écriture animés par les bénévoles de la bibliothèque.
Pour toute la famille.

Contes-randonnées à 17h.

En compagnie d'une crevette en colère ou d'un chevalier qui cherche sa destinée, partons sur les traces du conte-randonnée : un récit court et enlevé présentant une chaîne de personnages, d'éléments ou d'événements qui se répètent jusqu'au dénouement final, orchestré par Claire Marchesi. Pour toute la famille. Durée : 45 mn.

Summertime à 18h.

Rencontre avec Sophie Dorothee Kleiner autour de sa création suivie du cocktail « Summertime », pour lever nos verres aux vingt prochaines années tout en goûtant aux mille et une madeleines déclinées en sucré-salé pour partager cet anniversaire tous ensemble !

Cinéma en plein air à 22h.

Le film « Il était temps » du réalisateur Richard Curtis (2013) sera projeté dans la cour de l'école. À l'âge de 21 ans, Tim Lake découvre qu'il a la capacité de voyager dans le temps. Il ne peut changer l'histoire, mais a le pouvoir d'interférer dans le cours de sa propre existence. Tim décide donc de rendre sa vie meilleure... en trouvant une amoureuse. Pour tous. Durée : 1h30. Entrée gratuite. Pour plus de confort, apportez siège, couverture...

Les tickets d'entrée, avec un bon pour une portion de pop-corn gratuite, sont à retirer à la bibliothèque du 19 mai au 20 juin 2015.

**Buvette sur place toute l'après-midi
Petite restauration sur place à partir de 18h**

Sortie des Aînés de Scherwiller

le 4 juin 2015

Jeudi le 4 juin, l'Âge d'Or de Scherwiller organisera une sortie. La journée débutera par une visite guidée de l'exposition «Haguenau rêve de voyage» qui invite à plonger dans le monde fascinant des bagages et des voyages, au Hall du Grand Manège totalement métamorphosé. Suivra un déjeuner Asperges à Woellenheim avec visite commentée et dégustation chez «le gaveur du Kochersberg». Sur le trajet du r tour, il y aura un arrêt à Molsheim pour découvrir l'église des Jésuites qui fêtera ses 400 ans.



Inscription chez Mme Jeanine LEVY au 03 88 92 14 92

Osterputz du 28 Mars 2015

Depuis plusieurs décennies, c'est une tradition dans notre commune! A l'arrivée des beaux jours, c'est le moment du grand nettoyage de printemps. Une trentaine de volontaires (élus, membres d'associations, et une dizaine de compagnons d'Emmaus...), se sont attelés à débarrasser la commune des débris accumulés et jonchant les différents abords des routes et chemins de Scherwiller. Equipés de gants, sacs poubelles, porte-sac et pinces télescopiques, chaque groupe a ratissé et récolté tous ces mauvais souvenirs dans les différents secteurs assignés (Centre bourg, Kientzville, Ortenbourg, Tannelkreuz, Terrain de foot, étang de pêche, entrées du village). La récolte a été, comme chaque année, diverse, variée et bien trop abondante... (Bouteilles en plastique ou en verre...), papiers gras, paquets de cigarettes, emballages de fast-food, enjoliveurs de voitures, pièces automobiles, casseroles, serviettes hygiéniques...), et comme chaque année une mention spéciale pour les pneus usagés retrouvés dans les vignesune bonne cinquantaine cette année .



Gageons que ces derniers disparaîtront « naturellement » du paysage dans les prochaines années, dès lors que la filière de recyclage des pneus usagés en carburant sera opérationnelle (Première usine en Sarre, près de la frontière française). Néanmoins, avant que vos pneus ne se transforment en jerrycan d'essence, il est rappelé qu'en France, la collecte des pneus usagés est réglementée et, bien entendu, il est formellement interdit de les jeter dans la nature. En tant que particulier, votre garagiste, ou le commerçant qui vous a vendu les pneus neufs, a l'obligation de les reprendre gratuitement et de les déclarer afin que ces pneus soient récupérés par un des collecteurs. Et pour finir dans la bonne humeur, comme à chaque fois à Scherwiller, cette matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié....

A l'année prochaine...

Régine DIETRICH,

Adjointe au Maire, chargée de l'Environnement.



Zoom sur : Colette Dollé

Colette Dollé habite Breitenbach, a 2 filles de 32 et 30 ans, et exerce comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école maternelle de Scherwiller depuis plus de 20 ans.

Auparavant elle a occupé un poste similaire à l'école maternelle de Breitenbach, mais elle s'était arrêtée durant 10 ans pour s'occuper de ses enfants. Ces 20 ans à Scherwiller, lui ont permis de voir les 2 écoles maternelles, de travailler aux côtés d'une vingtaine d'instituteurs et d'institutrices qui ont été présents sur cette période...mais surtout, de voir passer «entre ses mains», plus de 1000 petits Scherwilleroises et Scherwillerois. Colette assure dans son quotidien l'accueil et l'animation de tout ce petit monde en mouvement permanent.

A ce titre, elle participe également à l'accompagnement des enfants qui utilisent les transports scolaires tout comme ceux qui prennent leur repas au périscolaire, les goûters, etc.

Les petits bobos du quotidien, l'hygiène des tous petits, l'entretien et la vérification de la propreté des locaux et des matériels servant aux enfants, sont également dans ses attributions.

Guinguette à l'EHPAD

le 12 juillet à partir de 11 h 30

Aux amateurs de bal musette... «Les Amis de la Résidence de l'Alumnat» vous invitent cordialement au repas «guinguette» organisé dans les jardins de l'EHPAD.

Journée festive autour d'un repas «carpes frites» et musique d'ambiance assurée par le duo Emile Nartz et Jean-Marie Friedrich. 3ème édition d'un événement attendu par tous les Résidents de la Maison de Retraite auquel sont conviés familles, amis et habitants de la commune que nous espérons nombreux !

Renseignements et réservations auprès de Carine Schutz, Présidente, au 06.23.14.13.26. ou Stéphanie, l'Animatrice de l'EHPAD, au 03.88.82.50.00. ou encore sur notre site internet www.au-coeur-de-lara.fr





Quand l'Aubach déborde ...

Très récemment, durant le week-end de l'Ascension, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Scherwiller a convié ses membres à une sortie en Haute-Savoie et au Val d'Aoste afin qu'ils puissent prendre le temps de se ressourcer après les trop nombreuses interventions auxquelles les Hommes du Feu doivent faire face tout au long de l'année. Pour joindre l'utile à l'agréable, leur Président leur a concocté un programme taillé sur mesure dans l'objectif d'affiner encore et toujours la grande formation des Pompiers de Scherwiller. Une visite très intéressante du système de sécurité du tunnel du Mont-Blanc a retenu toute l'attention des visiteurs scherwillerois qui ont obtenu tous les détails des explications liées au fonctionnement des quelques 400 interventions annuelles qui se déroulent dans ce tunnel ultra sécurisé de 11,6 kms de long, et faisant de lui le plus long tunnel d'Europe.

De quoi alimenter un riche débat entre les animateurs de ce service international de pompiers, le centre de commandement qui se trouve à Aoste, et les visiteurs scherwillerois, tout cela agrémenté avec un aller-retour dans le tunnel pour visualiser les systèmes de protection en grandeur nature. Nul doute que le chef organisateur de ce séjour et de cette visite a eu une excellente idée pour former nos protégés à ce type d'intervention et élargir ainsi leurs connaissances, voire même leur champ d'action. Petit détail qui a son importance : le seul tunnel qui se situe sur le ban communal de Scherwiller est celui qui passe sous l'autoroute A35 et qui relie le PAEI du Giessen à Sélestat .. pour le plus grand bienfait des employés de cette zone économique du PAEI qui se rendent à leur lieu de travail... à vélo !!! Vive l'humour !

...il reste l'Ortenbourg à sec.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

Vendredi 29 mai 2015
Balades « Herbes à croquer »

Samedi 30 mai 2015
Courses de Scherwiller Village et vignoble

Dimanche 31 mai 2015
Vente de viennoiseries (les Stumbas)
Maison des Associations - matin
Jeux de société
Maisons des associations - 14h00

Samedi 6 et dimanche 7 juin 2015
RDV aux Jardins
(visite libre du jardin Médiéval)

Dimanche 7 juin 2015
Slow up

Vendredi 12 juin 2015
Dons du sang
Salle Polyvalente

Dimanche 14 juin 2015
Jeux de société
Maison des Associations - 14h00

Vendredi 19 juin 2015
Spectacle école maternelle
Salle Polyvalente - 16h00

Samedi 20 juin 2015
20e anniversaire de la bibliothèque
Place de la Libération

Dimanche 21 juin 2015
Concert Harmonie Sainte Jeanne d'Arc Batterie Fanfare
Place Foch - 10h00

Vendredi 26 juin 2015
Kermesse école élémentaire
Ecole Centre

Samedi 27 juin 2015
Feu de la Saint Jean
Chapelle du Taennelkreuz

Dimanche 28 juin 2015
Fête paroissiale
Place de la Libération - 12h00

Dimanche 05 juillet 2015
Guinguette sous les Tilleuls
Maison des Associations

Vendredi 17 juillet 2015
Concert Amagold
Eglise Saints Pierre et Paul - 20h00

Mardi 21 juillet 2015
Présentation des vins - accueil des touristes
Salle Polyvalente - 18h30

Vendredi 24 juillet 2015
Spectacle « Les Lavandières »

Samedi 25 juillet 2015
Marche St Jacques

Dimanche 26 juillet 2015
Jeux de société - 14h00

Lundi 27 juillet 2015
Accueil des touristes
Salle du Conseil Municipal - 11h00

Mercredi 29 juillet 2015
Passage du jury « Maisons fleuries »

Vendredi 31 juillet 2015
Spectacle « Les Lavandières »

Vendredi 07 et 14 août 2015
Spectacle « Les Lavandières »

Samedi 15 août 2015
80e anniversaire de l'USS
Stade

Dimanche 30 août 2015
Marché aux Puces (APPE)
Quartier du Giessen



Réclamations

Périodiquement, la Municipalité est saisie de réclamations d'habitants se plaignant du comportement de leurs voisins qui les incommode par des activités bruyantes ou gênantes.

Cela va de la musique, qui inonde tout le voisinage, aux effluves du barbecue, en passant par les aboiements des chiens, la tonte des pelouses, la combustion de déchets verts ou parfois non verts même, les jouets et engins téléguidés, etc....

Veuillez respecter la tranquillité de vos voisins en respectant strictement les plages horaires d'utilisation de ces engins et en surveillant leur intensité sonore.

L'utilisation de ces engins est autorisée :

- les jours ouvrables de 7 h 30 à 20 h
- les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h



Canicule

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan canicule, nous procédons au recensement, à titre préventif, des personnes âgées et des personnes isolées à leur domicile.

Cette inscription permet, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de lister les personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services communaux et de s'assurer de leur bonne santé en les contactant par téléphone ou lors d'une visite à domicile. Nous invitons donc les personnes âgées, isolées ou handicapées à s'inscrire ou à se faire inscrire en Mairie.

Pour que la santé ne soit pas mise en danger, nous pouvons prévenir et agir rapidement en signalant une personne fragile.

Soyons vigilants et attentifs!